

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombres de membres en exercice au jour de la séance	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
11	11	11

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux mars à 19 heures 30, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le seize mars 2026 s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence du Maire, Serge ARLOT
Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents : Serge ARLOT, Monique FIAT, Bertrand COTTAZ, Claire DHENIN, Arnaud FIAT, Nadine SALVI, Enora SUREL, Christophe RUET, Candie TRIER, Gilles GUINARD

Absents excusés : Mael MURRAY

Procurations : Mael MURRAY donne procuration à Gilles GUINARD

Votants : 11

Claire DHENIN a été élue secrétaire de séance.

Délibération n° 2026-22-03/ 16 : ELECTIONS D'ADJOINTS AU MAIRE

Le conseil municipal

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7-2 ;

Considérant que, dans toutes les communes, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel.

La liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus ;

Élection de la liste des adjoints

Monsieur le Maire demande aux candidats de s'exprimer.

La liste 1 est composée de GUINARD Gilles et de FIAT Monique propose sa candidature.

Le Maire enregistre la seule candidature de la liste de GUINARD Gilles et de FIAT Monique et invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin

Nombre de bulletins : 11

Bulletins blancs : 0

Majorité absolue : 6

Nombre de suffrages exprimés : 11

Majorité absolue : 6

Ont obtenu :

– Liste n° 1 ; 11 voix soit onze voix

- La liste n°1 ayant obtenu la majorité absolue, ont été proclamés adjoints au maire : Monsieur Gilles GUINARD et Madame Monique FIAT

*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

**Le secrétaire de séance
Claire DHENIN**



**Le Maire
Serge ARLOT**

